Envoyé en préfecture le 08/04/2025
Reçu en préfecture le 08/04/2025
Publié le 08/04/2025
ID : 031-213101876-20250403-2025_024-BF

EXTRAIT du REGISTRE
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE de FONSORBES
Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Muret – Canton de Plaisance du Touch

L'an deux mille vingt-cinq, le trois avril, à 18 h 00, le Conseil Municipal de la commune de Fonsorbes s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. SÉVERAC Philippe, 1er Adjoint au Maire.

Présents :
Mmes BEAUFORT, CALVO, GOSSELIN, LACOSTE, LE PRIOL, MARNAC, MONTES, RIPOLL, ROUER, SIMÉON, STEMER et VOISIN
MM. BAË, BARBA, BATAILLE, BONNET, BRIANTAIS, CANILLO, FÉDOU, FRANCHINA, GAUTHIER, JÉROME, LERAT, LORRAIN, LOUZON, MAILHÉ, MONROZIER, PILET, RIVIER et SÉVERAC

Séance du
3 avril 2025
Acte n° **2025-024**

Absent(s) représenté(s) :
Mme BRUN a donné procuration à M. CANILLO
Mme VALENTI a donné procuration à Mme BEAUFORT
Mme VITET a donné procuration à M. BATAILLE

Nombre de Conseillers :	
en exercice :	**33**
présents :	30
procurations :	3
absents :	0
votants :	33

Absent(s) : /

Secrétaire de séance : M. CANILLO Gilbert

Date de la convocation : 20 mars 2025

Thème : 7.1 – DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

Objet : Adoption du Compte Financier unique 2024 - Budget annexe "Bâtiment locatif"

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. SÉVERAC Philippe, Premier Adjoint au Maire, examine le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe "Bâtiment locatif" présenté par M. RIVIER Pascal, Adjoint délégué aux finances, qui s'établit ainsi :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RESULTAT EXERCICE PRECEDENT	57 741,15 €	59 627,40 €
AFFECTATION DU RESULTAT		
SOLDE NON AFFECTE		59 627,40 €
DEPENSES DE L'EXERCICE	- 86 816,50 €	- 2 830,23 €
RECETTES DE L'EXERCICE	1 328,86 €	0,42 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 85 487,64 €	- 2 829,81 €
RESULTAT DE CLOTURE	- 27 746,49 €	56 797,59 €
TOTAL		**29 051,10 €**
DEPENSES RESTANT A REALISER	- 4 914,00 €	
RECETTES RESTANT A REALISER		
RESTES A REALISER	- 4 914,00 €	
RESULTAT DEFINITF	- 32 660,49 €	56 797,59 €
TOTAL		**24 137,10 €**

Entendu l'exposé du Rapporteur, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

VOTE		
	Pour :	32
	Contre :	0
	Abstention :	0
	Ne participent pas au vote :	1 (*Mme Siméon, Maire*)

.../...

Envoyé en préfecture le 08/04/2025
Reçu en préfecture le 08/04/2025
Publié le 08/04/2025
ID : 031-213101876-20250403-2025_024-BF

COMMUNE DE FONSORBES	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 3 avril 2025 – acte n° 2025-024 – page 2/2
Thème :	7.1 – DÉCISIONS BUDGÉTAIRES
Objet :	Adoption du Compte Financier unique 2024 - Budget annexe "Bâtiment locatif"

ARTICLE 1 : approuve, hors de la présence de Mme la Maire, le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe "Bâtiment locatif".

ARTICLE 2 : dit que la présente délibération sera télétransmise à la Préfecture de Haute-Garonne pour contrôle de légalité.

ARTICLE 3 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la collectivité durant deux mois.

ARTICLE 4 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une insertion dans le tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 3 avril 2025.

ARTICLE 5 : dit que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa télétransmission au représentant de l'État dans le Département et de sa publication sur le site Internet de la collectivité.

ARTICLE 6 : dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la collectivité. Ce recours peut être effectué par le Téléservice Télérecours Citoyens www.telerecours.fr.

Mme la Maire et ses Adjoints sont autorisés à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Le Premier Adjoint au Maire
SÉVERAC Philippe

MAIRIE DE FONSORBES (Haute - Garonne)

Le Secrétaire de Séance
CANILLO Gilbert

Tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 3 avril 2025 publié sur le site Internet de la collectivité le - 8 AVR. 2025